

BOURSE AUX ETUDIANTS 2025/2026

Secteur	Allocation si l'étudiant réside chez ses parents à Marck	Allocation si l'étudiant est bénéficiaire de l'APL car locataire d'un logement durant ses études
Calais	65 €	115 €
Boulogne-Dunkerque-Saint-Omer	90 €	140 €
Lille et Nord-Pas-de-Calais	125 €	175 €
Autres régions françaises et pays étrangers	160 €	210 €

Madame, Monsieur,

Afin de vous attribuer la bourse aux étudiants 2025/2026, nous vous demandons de bien vouloir compléter cet imprimé et le faire parvenir en mairie, **entre le 22/09/25 et 21/11/25**, accompagné des pièces suivantes : **photocopie d'une pièce d'identité, certificat de scolarité 2025/2026, justificatif de domicile récent au nom de l'étudiant qui justifiera le rattachement à la commune de Marck** (ex. entête relevé de banque avec la date ou tout autre document au nom de l'étudiant), relevé d'identité bancaire ou postal **au nom de l'étudiant**, attestation de paiement CAF du mois en cours justifiant l'APL du logement loué **au nom de l'étudiant**, attestation de poursuite des études à l'étranger si tel est le cas.

Les factures et attestations sur l'honneur des parents ne seront pas acceptées.

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE EN MAIRIE

Nom : Prénom :

Adresse à Marck :

.....

Date de naissance :

Téléphone : Email :

VOS ETUDES :

Formation préparée, niveau et lieu :

.....

Je soussigné(e),, atteste être domicilié(e) à MARCK et remplir les conditions d'attribution de la bourse aux étudiants.

Marck, le :

Signature de l'étudiant(e) :